



COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL n°17

Réunion du : Lundi 29 avril 2019
à : 17 H 00 – Siège de la Ligue

Présidence : M. Paul AUDAN

Présents : MM. Roger ANTONELLI, Michel AUBERT, Patrice BULLY, Gérard CAPELLO, Edouard DELAMOTTE, Jean-Louis DISTANTI, Vincent CASERTA, Michel GAU, Pierre GUIBERT, Mme Véronique LAINÉ, MM. Antoine MANCINO, Noël MANNINO, Mathieu SAVY, Patrick SCALA, Philippe DI MARCO

Excusés : MM. Eric BORGHINI, Patrick BEL ABBES, Mme Stéphanie CHAZAL, M. Laurent MOURET

Assistent : MM. Raphaël BOUTIN, Mme Emilie SACHOT

MODALITÉS DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

OUVERTURE PAR LE PRESIDENT DELEGUE

Paul AUDAN ouvre la séance et informe l'assistance de l'absence de Monsieur Éric BORGHINI pour des raisons médicales et transmet toutes ses excuses au Comité de Direction.

Il informe également des absences excusées de Patrick BEL ABBES, Stéphanie CHAZAL et Laurent MOURET.

1. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Le Président de séance soumet à l'approbation du Comité de Direction :

* Approbation du Procès-verbal du Comité de Direction 22.02.2019

* Approbation des Procès-verbaux du Bureau Exécutif du 12.03.2019, 18.03.2019, 08.04.2019 et 23.04.2019.

Le Comité de Direction approuve ces procès-verbaux.

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE SEANCE

*** Décès de Pierre Ange DEGIOANNI PASSUELLO (76 ans)**

Paul AUDAN fait part du décès de Monsieur Pierre Ange DEGIOANNI PASSUELLO, arbitre jusqu'en 1996, puis dirigeant et Educateur Fédéral. Il rappelle qu'il a occupé de nombreuses fonctions et nombreuses missions notamment au sein du District de la Cote d'AZUR

Il rappelle également qu'il fut Délégué Régional, jusqu'en 2017 et qu'il était un passionné et grand serviteur du football.

Le Comité de Direction transmet toutes les condoléances de la part de la Ligue à la famille et aux proches de M. DEGIOANNI PASSUELLO.

*** Nomination à l'Agence Nationale du Sport**

Paul AUDAN informe de la nomination de M. Gilles VEISSIERE, adjoint au Maire délégué aux Sports de la Ville de Nice au sein de l'Agence Nationale du Sport français en qualité de représentant des collectivités territoriales.

Le Comité de Direction de la Ligue lui adresse toutes ses félicitations.

*** District de Provence : Prix National pour l'Education par le Sport**

Paul AUDAN informe de l'obtention du prix national pour l'éducation par le Sport obtenu par le District de Provence grâce au projet présenté avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le Forum emploi.

Le Comité de Direction de la Ligue adresse toutes ses félicitations au DISTRICT avec une mention particulière à M. Michaël GALLET, Directeur du District, pour son implication sur ce projet.

*** Résultats des examens fédéraux d'arbitrage**

Le Président de séance fait part de la publication des résultats des examens fédéraux d'arbitrage :

- M. Louis LUNGERI (Côte d'Azur), examen F4
- M. Lorenzo GIULIANO (Côte d'Azur), examen JAF
- M. Fadil DARRAZ (Côte d'Azur), examen FFU2
- M. Maxime DAGO (Var), major de la promotion JAF

Le Comité de Direction les félicite chaleureusement et félicite également leurs CDA d'appartenance et la CRA.

*** Situation du District Grand Vaucluse**

Paul AUDAN rappelle qu'il ne s'agit pas de revenir sur la procédure disciplinaire engagée à l'encontre de M. MARTINET qui, suite à la décision de la Commission Supérieure d'Appel de la FFF, est aujourd'hui close.

Il informe que la Ligue a été mise en copie d'un courrier adressé au District Grand Vaucluse par M. MAGNAUD, Président de l'A.C AVIGNON. Il précise que ce courrier a également été mis en copie au Préfet de Vaucluse, au Président du CD 84, au Président de la FFF et au Commissaire au Compte du District du Grand-Vaucluse.

Le Président de séance en fait lecture au Comité de Direction.

Paul AUDAN reprend la parole et indique qu'au regard de la particulière gravité des éléments mentionnés dans ce courrier, et des pièces comptables constatées par huissier, la Ligue se doit de prendre des mesures afin de préserver les intérêts de ses associations affiliées (les clubs) dépendant du territoire du District Grand Vaucluse, mais également de préserver ses propres intérêts puisque la Ligue verse environ 180.000 € de subventions par saison à ce District.

Ainsi, le Comité de Direction est informé :

- qu'un signalement a été transmis au Procureur de la République.
- qu'à compter de ce jour, les flux financiers de la Ligue vers le District Grand Vaucluse sont gelés jusqu'à ce que la situation soit éclaircie. Cela correspond au gel du dernier tiers devant être versé au district.

Paul AUDAN précise qu'un courrier sera adressé dès ce mardi 30 avril au District afin d'en informer le Comité Directeur et de demander des réponses sur les présumées irrégularités relevées par le Président de l'AC AVIGNON.

3. LICENCES 2019/2020

Noël MANNINO, Secrétaire Général, prend la parole, et informe des propositions des dates des réunions entre la LIGUE et les DISTRICTS :

- mardi 14 mai 2019 à 18h00 pour le District du Grand Vaucluse,
- mercredi 15 mai 2019 pour le District du Var,
- mercredi 22 mai 2019 pour le District de la Côte d'Azur,
- mercredi 5 juin 2019 pour le District de Provence,

- samedi 22 juin 2019 pour le District des Alpes,

Raphaël BOUTIN prend la parole et rappelle que les demandes de licence seront envoyées le plus tôt possible. La Ligue va insister cette année sur la dématérialisation. Il précise en effet que le taux de dématérialisation des licences de la Ligue n'est que de 16 % alors que d'autres Ligues atteignent 70 à 75 %.

Il appartiendra aux Districts de transmettre les demandes de licences aux Clubs. La Ligue viendra avec les demandes de licences et les remettra aux Clubs présents.

Les Présidents des Districts donnent leur accord sur ce fonctionnement.

4. COUPE DU MONDE FEMININE FIFA 2019

▪ LMF TOUR 2019

Raphaël BOUTIN informe que les deux premières étapes du LMF TOUR, qui se sont déroulées respectivement à RISOUL et à AVIGNON, ont été une grande réussite, dépassant les objectifs fixés.

Il rappelle les trois prochaines étapes du LMF TOUR 2019 :

- TOULON le 4 mai 2019 au stade Léo LAGRANGE,
- MARSEILLE le 18 mai 2019, dans un très beau cadre, à savoir devant le Mucem, place du J4
- NICE le 9 JUIN 2019 à l'occasion du Défi Cup'

Raphaël BOUTIN précise que la dernière date a été modifiée en raison d'un refus de dernière minute de la part de la Ville de NICE au motif que des manifestations récurrentes sont d'ores et déjà organisées.

▪ APPEL A PROJETS CLUBS

La parole est donnée à Véronique LAINE qui souligne que la Ligue a reçu 12 projets et que tous les districts sont représentés.

Elle informe de la prolongation de cet appel à projets jusqu'au 10 mai 2019.

Le Président de séance fait part de la proposition de nomination du Jury pour l'Appel à Projets Clubs :

- Laurence ARATA, membre de la CR de Féminisation
- Patrick BEL ABBES, membre du C.D
- Mourath N'DAW, Président de la C.R des Actions Citoyennes et Sociales
- Michel BERBECHE, CTR DAP
- Pierre GUIBERT, Président de District et membre du BELFA (représentant la FFF)

Le Comité de Direction valide les membres du Jury.

Véronique LAINE rappelle qu'il faut évoquer à chaque occasion (réunion, commission etc...) la Coupe du Monde du Football Féminin.

5. REFORME DES CHAMPIONNATS DE JEUNES

Raphaël BOUTIN prend la parole au nom de Laurent MOURET et effectue un tour d'actualité de l'ETR :

- INTERLIGUES AVRIL 2019: U15G Avenir, vainqueur à GRANVILLARS, U15G ELITE : 2^{ème} à REIMS, U15F : 4^{ème} à Liévin, U15 et U18 FUTSAL : défaite contre la Ligue AUVERGNE – RHONE ALPES
- Les INTERLIGUES U14G et U14F auront lieu du 18 au 20 juin à AIX en PROVENCE contre l'OCCITANIE
- Expérimentation très positive du module HANDICAP : co-animation avec les LIGUES PACA de SPORT ADAPTE et HANDISPORTS
- Résultats du FESTIVAL U13 REGIONAL (27 avril) à ROUSSET : OGC NICE chez les filles et BUREL FC chez les garçons.
- Validation des critères obligatoires de l'EFF de l'OM (obligation D2 féminines).

Le Comité de Direction valide les critères

- Réforme des Championnats de Jeunes :

Impact de la réforme : accession par génération : l'équipe qui accèdera au CHAMPIONNAT U17 NATIONAL sera le champion régional U16 - Dès 2020.

Préconisation : Championnat par année d'âge : 1 championnat : U14, U15, U16, U17, U18

- La candidature au CHAMPIONNAT U14 REGIONAL

- OBJECTIFS sur la sélection des équipes:
 - Avoir les meilleures équipes, et les meilleurs joueurs.
 - Profiter pour inciter la structuration des clubs.
 - Avoir une représentativité des clubs, et récompenser ceux qui font des efforts
- La démarche : candidature à faire par les clubs volontaires.

Une commission traitera les candidatures et publiera les résultats des équipes retenues.

Dépôt du dossier : par mail entre le 17 et 31 mai 2019 et réponse de la Commission : le 10 juin

Les 18 clubs admis: 3 clubs ayant un Centre de Formation agréé + Les clubs ayant le plus de points au classement de leur District :

- 1 club du DISTRICT des ALPES
- 2 clubs du DISTRICT de COTE d'AZUR
- 3 clubs du DISTRICT de PROVENCE
- 2 clubs du DISTRICT du VAR
- 2 clubs du DISTRICT GRAND VAUCLUSE
- +
- Les 5 meilleurs autres clubs au classement général

6. AFFAIRES JURIDIQUES :

- **Proposition de conciliation AS Piolénçoise :**

Le Comité de Direction accepte la proposition faite par le conciliateur le 18 avril 2019 dans le litige opposant l'Association Sportive PIOLENCOISE à la Ligue Méditerranée de Football.

- **Proposition de conciliation FC Carpentras :**

Le Comité de Direction accepte la proposition faite par le conciliateur le 23 avril 2019 dans le litige opposant le Club FC CARPENTRAS à la Ligue Méditerranée de Football.

7. QUESTIONS DIVERSES

Jean-Louis DISTANTI prend la parole au nom de Patrick BEL ABBES et demande à ce que la Ligue fasse remonter à la Fédération la question de la date limite pour les examens d'arbitrage fixée au 31 janvier.

Jean-Louis DISTANTI rappelle le cas d'un jeune joueur Pôle Espoir dont les parents sont en difficultés financières et demande au Comité de Direction d'accepter d'annuler les frais de 800 € pour cette saison.

Le Comité de Direction donne son accord.

Pierre GUIBERT demande où cela en est de la création d'une Coupe de la Ligue. Noël MANNINO indique que la Ligue travaille encore sur ce projet.

Noël MANNINO
Secrétaire de séance